

La Région Occitanie sort le chéquier pour le Grand Avignon



La <u>Région Occitanie</u> et les communes gardoises du <u>Grand Avignon</u> viennent de signer le Contrat territorial Occitanie (CTO) 2022-2028. Il a pour but d'aider aux financements de 15 projets structurants en 2024 sur plusieurs domaines, dont la transition énergétique, dans les 7 communes gardoises de l'agglomération vauclusienne.

Un contrat pour ne laisser personne sur le côté. Ce mercredi 24 avril 2024, <u>Monique Novaretti</u>, conseillère régionale représentant <u>Carole Delga</u>, présidente de la Région Occitanie et <u>Xavier Belleville</u>, vice-président du Grand Avignon ont signé en mairie de Saze le Contrat territorial Occitanie (CTO) 2024-2028. Une signature intervenue en compagnie des élus 7 des communes gardoises concernées : Les Angles, Pujaut, Rochefort-du-Gard, Roquemaure, Villeneuve-lès-Avignon, Saze et Sauveterre.

La Région Occitanie veut être lé région de tous

Toutes ces communes ont la particularité d'être gardoises et de faire partie de la communauté d'agglomération vauclusienne du Grand Avignon. Elles n'en sont pas moins des parties intégrantes de la





Ecrit par le 11 décembre 2025

région Occitanie. C'est pour rappeler l'appartenance à ce territoire que ce contrat a été conçu et approuvé sur une période de 7 ans afin d'établir et de mettre en action les stratégies de la Région Occitanie, du Grand Avignon et du <u>Département du Gard</u>.

C'est dans un but de démarche intégratrice et partenariale de l'ensemble des politiques de la Région Occitanie que les objectifs de ce contrat ont été définis, des objectifs communs à tous « il ne doit pas avoir deux catégories d'habitants dans notre région, ceux vivants en métropole bénéficiant d'infrastructures performantes et des services qui recrutent et de l'autre coté des habitants de villages complètement délaissés, c'est notre rôle à la Région d'assurer une complémentarité et un équilibre avec tous nos citoyens, partout, même aux frontières des régions voisines » assure Monique Novaretti.



La transition écologique au cœur de l'engagement du CTO

Le Contrat territorial Occitanie met en avant trois objectifs principaux qui devront répondre aux problématiques des quatre prochaines années :

-Inscrire le territoire dans une démarche de transitions (énergie, déchets, mobilités durables,



biodiversité).

- -Renforcer les équilibres territoriaux dans une optique de développement harmonieux (Bourgs centre, culture, sport, santé, numérique).
- -Maintenir la diversité de l'économie locale tout en l'adaptant aux nouveaux enjeux de développement économique, du tourisme durable et de la stratégie foncière dynamique et responsable.
- « Ce contrat est un engagement vers la transition, nous l'avons axé autour de 4 axes environnementaux avec plusieurs projets d'aménagements qui iront dans ce sens avec la transition énergétique comme fil rouge que ce soit dans la gestion de nos bâtiments comme dans notre mobilité » affirme Xavier Belleville, représentant du Grand Avignon.

Ces 15 projets structurants seront amorcés dès cette année 2024 dans les 7 communes gardoises de la région Occitanie. Des aménagements qui s'adaptent aux besoins et aux spécificités de chaque ville, que ce soit l'aménagement d'une piste cyclable et la création du Pôle d'échange multimodal à Villeneuve-lès-Avignon à la rénovation de bâtiments publics comme le foyer restaurant des Angles ou de la création d'une aire de sports et de loisirs intergénérationnelle à Rochefort-du-Gard.

Des aides financières de plusieurs millions d'euros

Pour mener à bien ces projets 2024 représentant un investissement total de 10,4M€, les communes et le Grand Avignon contribuent à hauteur de 5,4M€, dont une partie provient du Fonds de soutien à la transition écologique de l'agglomération (1,2M€). La Région et le Département du Gard, participent quant à eux à hauteur respectivement de 1M€ et $836\,000$ €.

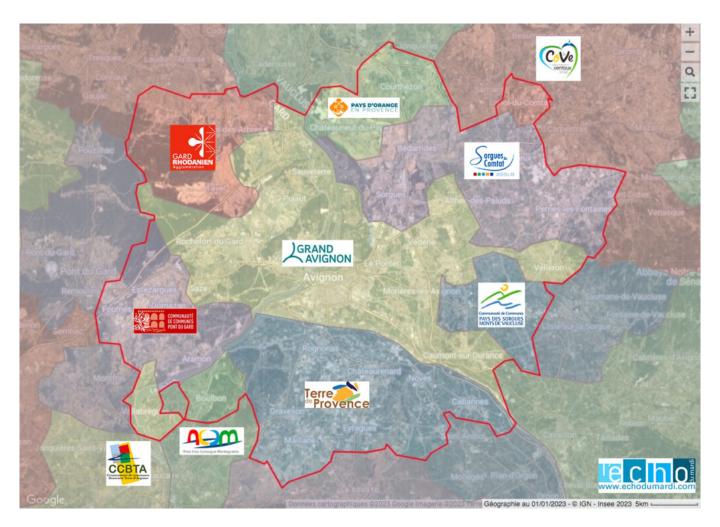
Par ailleurs, comme l'a souligné Monique Novaretti, la Région Occitanie intervient aussi à hauteur de 15M€ dans le territoire de ces 7 communes gardoises du Grand Avignon : « Nos aides ont pour but de rendre l'attractivité aux communes. 4,4M€ pour les entreprises, l'artisanat et les commerçants, 4,4M€ pour les collectivités territoriales, 2,8M€ en maitrise d'ouvrage direct, 1,9M€ pour l'enseignement et enfin 1,1M€ pour les associations ».

(cartes) CFE : les taux dans l'aire d'attraction d'Avignon

11 décembre 2025 |



Ecrit par le 11 décembre 2025



L'aire d'attraction d'Avignon, telle que définie par l'INSEE, est administrativement répartie en 2 régions, 2 zones scolaires, 3 départements, 10 intercommunalités et 48 communes*.

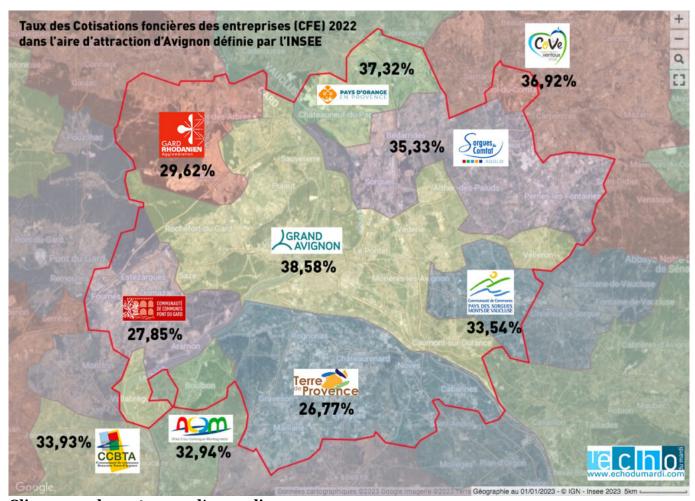
Pour les entreprises soumises à la Cotisation foncière des entreprises**, qui a remplacé la taxe professionnelle et la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) à partir de 2010, ce découpage a pour conséquence l'application de 10 CFE (Cotisation foncière des entreprises) avec des taux différents pour chaque intercommunalités. En conséquence, ces 'distorsions' peuvent pousser ces EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) à se trouver en concurrence par leur attractivité fiscale alors qu'elles font partie du même territoire économique.

Pour les entreprises, ces incohérences territoriales ne sont pas sans incidences puisque les impôts de ces dernières servent notamment à financer les infrastructures de mobilité et de transport. La LEO (voir carte en fin d'article) est l'exemple le plus ubuesque de cette situation. La tranche 2 sera financée seulement à hauteur de 2,1% par Terre de Provence***, desservira uniquement l'intercommunalité du Nord des Bouches-du-Rhône qui affiche la CFE la plus faible de l'aire d'attraction de la cité des papes. Alors avec seulement la tranche 1 et 2 de la LEO, de quoi siphonner la substance économique du Grand



Avignon ? En tout cas, cela illustre parfaitement la dichotomie de ce territoire, coupé en deux en permanence entre ses zones économiques et ses espaces résidentiels.

Autre exemple révélateur : avec 3 fois plus d'intercommunalités pour 2 fois moins d'habitants que l'espace azuréen, le territoire rhodanien présente une fragmentation institutionnelle bien trop forte.



Cliquez sur la carte pour l'agrandir

Voici ci-dessous les taux de CFE de l'aire d'attraction d'Avignon par EPCI et classé de manière dégressive

16 communes dans la Communauté d'agglomération du Grand Avignon avec un taux de 38,58%

Avignon

Caumont-sur-Durance

Entraigues-sur-la-Sorgue

Jonquerettes

Les Angles

Le Pontet





11 décembre 2025 l

Ecrit par le 11 décembre 2025

Morières-lès-Avignon

Pujaut

Rochefort-du-Gard

Roquemaure

Saint-Saturnin-lès-Avignon

Sauveterre

Saze

Vedène

Velleron

Villeneuve-lès-Avignon

2 communes dans la Communauté du Pays Réuni d'Orange avec un taux de 37,32%

Châteauneuf-du-Pape

Courthézon

1 commune dans la communauté d'agglomération Ventaux Comtat Venaissin avec un taux de 36,92%

Loriol-du-Comtat

5 communes dans la Communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat avec un taux de 35.33%

Althen-des-Paluds

Bédarrides

Monteux

Pernes-les-Fontaines

Sorgues

1 Communtauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence avec un taux de 33,93%

Vallabrèques

2 communes dans la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse avec un taux de 33,54 %

Châteauneuf-de-Gadagne

Le Thor

1 Communauté d'Agglomération Arles-Crau-Camargues-Montagnette avec un taux de 32,94%

Boulbon

6 communes dans la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien avec un taux de 29,62%

Lirac

Montfaucon

Saint-Geniès-de-Comolas

Saint-Laurent-des-Arbres

Saint-Victor-la-Coste







Tavel

5 communes dans la Communauté de communes du Pont du Gard avec un taux de 27,85%

Aramon

Domazan

Estézargues

Fournès

Théziers

9 communes dans la Communauté d'agglomération Terre de Provence avec un taux de 26,77%

Barbentane

Cabannes

Châteaurenard

Eyragues

Graveson

Maillane

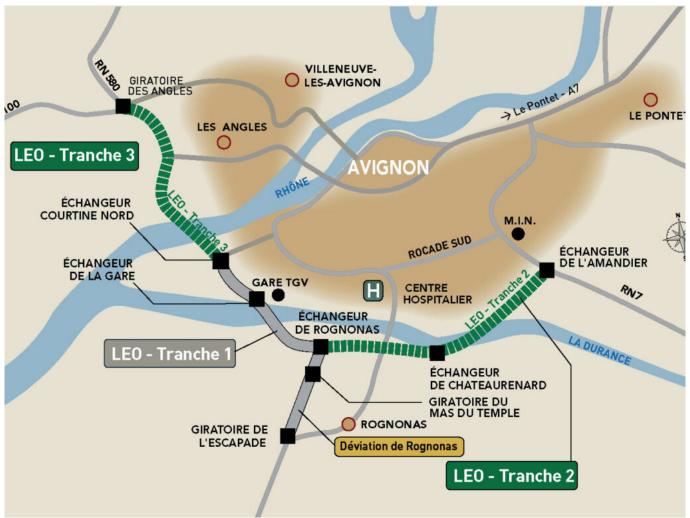
Noves

Rognonas

Verquières

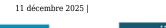
Lire également : "(cartes) Avignon : une zone d'emploi de 285 797 habitants sans LEO"



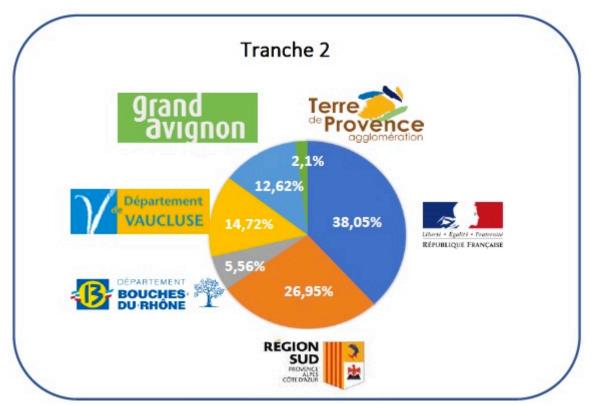


Le projet de liaison Est / Ouest d'Avignon, déclaré d'utilité publique le 16 octobre 2003 (il y a quasiment 20 ans) et dont seulement la tranche 1 est réalisée à ce jour. DR

- ${\rm *https://www.insee.fr/fr/metadonnees/cog/aire-d-attraction-des-villes-2020/AAV2020040-avignon\ https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2173}$
- ** La Cotisation foncière des entreprises (CFE) est assise sur la valeur locative des biens immobiliers utilisés pour les besoins d'une activité professionnelle. Elle est due dans chaque commune où l'entreprise dispose de locaux et de terrain ; ce sont les communes qui fixent les taux en vigueur.







La répartition du volet financier établie à date est la suivante : Coût estimé de la réalisation de la Tranche 2 : 183M€ dont 142,7 M€1 pour les travaux de la première phase à 2×1 voie élargisable

L'office de tourisme du Grand Avignon développe des mobilités touristiques plus durables

11 décembre 2025 |



Ecrit par le 11 décembre 2025



Le <u>Comité régional du tourisme et des loisirs</u> d'Occitanie, la Région <u>Occitanie</u>, l'<u>Ademe</u> et <u>Atout France</u> ont lancé un appel à manifestation d'intérêt afin de renforcer les missions historiques des offices de tourisme tout en prenant en compte les enjeux environnementaux. L'<u>office de tourisme du Grand Avignon</u> a été choisie et va bénéficier d'un accompagnement.

En France, 11% des émissions de gaz à effet de serre sont dues au tourisme, dont 77 % de ces émissions proviennent des transports des touristes. Dans un contexte où le climat est au cœur de toutes les préoccupations, le secteur du tourisme aspire à mieux maîtriser les pressions qu'il exerce sur l'environnement. C'est pourquoi le Comité régional du tourisme et des loisirs d'Occitanie souhaite accompagner les offices de tourisme dans leur transition vers le statut 'Office de Tourisme et des Mobilités'.

L'office de tourisme du Grand Avignon a été sélectionné aux côtés de quinze autres organismes pour bénéficier d'un accompagnement en faveur de mobilités touristiques plus durables. Le comité de pilotage de l'appel à manifestation d'intérêt, composé d'experts en transition et en tourisme, a notamment retenu la qualité de l'approche de l'office de tourisme en matière de mobilité et de tourisme et les moyens mobilisables pour cet appel.

L'objectif est d'informer sur l'ensemble des offres de mobilité du territoire régional tout en promouvant



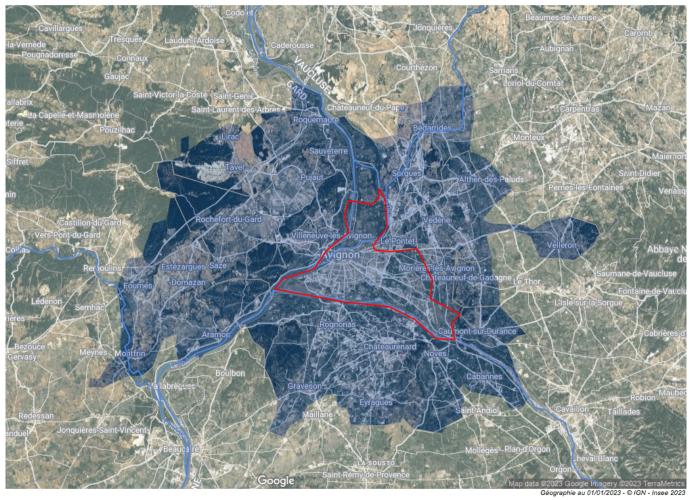
des solutions alternatives à la voiture et en mettant à disposition des services de mobilités bas carbone. Ainsi, l'office de tourisme du Grand Avignon va pouvoir bénéficier d'un accompagnement personnalisé pendant 18 mois.

Concrètement, des points d'information 'tourisme et mobilité' seront installés sur différents lieux stratégiques du territoire du Grand Avignon pour inciter les touristes et locaux à (re)découvrir la destination autrement, de façon plus responsable, et idéalement sans voiture, grâce à des propositions combinant la randonnée, le TER, le bus, la combinaison vélo & TER et vélo & bus.

V.A.

(cartes) Avignon : une zone d'emploi de 285 797 habitants sans LEO

Zones d'emploi 2020 - Source : Insee

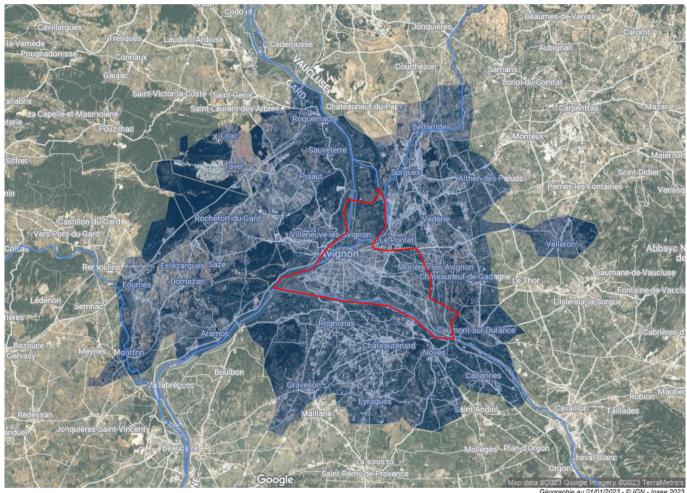


Les 285 797 habitants de la zone d'emploi d'Avignon, telle que définie par l'INSEE, sont administrativement répartis en 2 zones scolaires, 2 régions, 3 départements, 15 cantons, 5 SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), 7 intercommunalités et 36 communes*. Un 'éparpillement' qui n'est pas sans conséquences pour les infrastructures de la deuxième zone d'emploi inter-régionale de France après celle de Roissy-Charles de Gaulle, comme avec la LEO (Liaison Est-Ouest) où les financements de la région Occitanie ainsi que du département du Gard et leur élus du Gard avignonnais pointent aux abonnés absents.





Zones d'emploi 2020 - Source : Insee



Cliquez sur la carte pour l'agrandir

Dans la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les 13 communes du département du Département Vaucluse : 182 497 habitants

9 communes dans la Communauté d'agglomération du Grand Avignon

Avignon: 89 784 habitants (Canton d'Avignon 1, 2 et 3) Morières-lès-Avignon: 9 252 habitants (Canton d'Avignon 3)

Jonquerettes: 1 643 habitants (Canton du Pontet) Le Pontet: 16 815 habitants (Canton du Pontet)

Saint-Saturnin-lès-Avignon : 5 133 habitants (Canton du Pontet)

Vedène: 11 630 habitants (Canton du Pontet)





Velleron: 3 085 habitants (Canton du Pontet)

Entraigues-sur-la-Sorgue: 8 787 habitants(Canton de Monteux)

Caumont-sur-Durance: 5 295 habitants (Canton de Cavaillon)

3 communes dans la Communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat

Althen-des-Paluds: 2 901 habitants (Canton de Monteux)

Bédarrides : 5 537 habitants (Canton de Sorgues) Sorgues : 19 215 habitants (Canton de Sorgues)

1 commune dans la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

Châteauneuf-de-Gadagne : 3 420 habitants (Canton de l'Isle-sur-la-Sorgue)

Les 8 communes du Département des Bouches-du-Rhône : 45 666 habitants

Les 8 communes dans la Communauté d'agglomération Terre de Provence

Barbentane : 4 430 habitants (Canton de Châteaurenard) Cabannes : 4 498 habitants (Canton de Châteaurenard)

Châteaurenard : 16 494 habitants (Canton de Châteaurenard)

Eyragues : 4 501 habitants (Canton de Châteaurenard) Graveson : 4 957 habitants (Canton de Châteaurenard) Noves : 5 933 habitants (Canton de Châteaurenard) Rognonas : 4 048 habitants (Canton de Châteaurenard) Verquières : 805 habitants (Canton de Châteaurenard)

Dans la Région Occitanie

Les 15 communes du Département du Gard : 57 634 habitants

7 communes dans la Communauté d'agglomération du Grand Avignon

(dont l'intégralité des communes du canton de Villeneuve-lez-Avignon)

Les Angles : 8 533 habitants (Canton de Villeneuve -les-Avignon) Pujaut : 3 756 habitants (Canton de Villeneuve -les-Avignon)

Rochefort-du-Gard: 7 916 habitants (Canton de Villeneuve -les-Avignon)

Saze: 2 189 habitants (Canton de Villeneuve -les-Avignon)

Villeneuve-lès-Avignon : 13 435 habitants (Canton de Villeneuve -les-Avignon)

Roquemaure : 5 564 habitants (Canton de Roquemaure)



Sauveterre : 2 120 habitants (Canton de Roquemaure)

6 communes dans la Communauté de communes du Pont du Gard

Aramon: 4 235 habitants (Canton de Beaucaire)

Domazan: 971 habitants (Canton de Redessan) Estézargues: 659 habitants (Canton de Redessan) Fournès: 1 102 habitants (Canton de Redessan) Montfrin: 3 121 habitants (Canton de Redessan) Théziers: 1 004 habitants (Canton de Redessan)

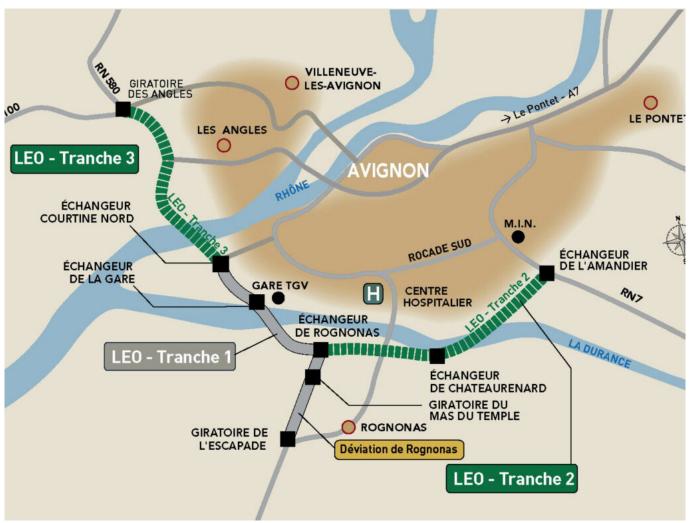
2 communes dans la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien

Lirac : 939 habitants (Canton de Roquemaure) Tavel : 2 090 habitants (Canton de Roquemaure)

La LEO

Le projet de liaison Est / Ouest d'Avignon, déclaré d'utilité publique le 16 octobre 2003 (il y a quasiment 20 ans) et dont seulement la tranche 1 est réalisée à ce jour.





DR

Lire également : "LEO : le Conseil d'orientation des infrastructures à la rescousse du 3e pont d'Avignon sur le Rhône"

* https://www.insee.fr/fr/metadonnees/cog/zone-d-emploi-2020/ZE20200053-avignon



Conseil Communautaire du Grand Avignon, le Budget principal 2022 voté à l'unanimité



Même si Joël Guin présidait la séance, évidemment, c'est sa fonction, c'est le vice-président aux finances, Xavier Belleville qui a fait un « solo » puisque sur 69 délibérations à l'ordre du jour, une soixantaine étaient de son ressort.

A commencer par le Contrat avec la Région Sud « Nos territoires d'abord 2023 - 2027 » qui promet « une politique plus ambitieuse pour porter les objectifs du Plan Climat - Gardons une COP d'avance » chère au Président Renaud Muselier ainsi que le « Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité Territoriale » (STRADDET). Sur un montant global de 130M€, plus de 20M€ seront dévolus à la gestion des déchets 850 000€, 2,5M€ pour les énergies renouvelables, notamment des panneaux photovoltaïques sur la commune de Vedène (250 000€), plus de 10M€ pour la mobilité, dont 8M€ pour la phase 2 du Tramway, 2, 125M€ pour les infrastructures cyclables, 2, 784M€ pour la maîtrise d'énergie des bâtiments publics (915 000 pour la rénovation du siège Grand Avignon incluant Créativa, pour la construction d'un pôle multi-activités à Caumont (225 000€) et 1,2M€ pour la réhabilitation de 3 résidences de logements sociaux de Grand Delta Habitat. Sont également prévus : 3, 454M€ pour requalifier les zones d'activités économiques, du MIN d'Avignon, des espaces publics du coeur d'Avignon et 877 000€ pour rénover le Jardin du Rocher des Doms.

Pour les 7 communes gardoises du Grand Avignon (Les Angles, Pujaut, Rochefort-du-Grand, Roquemaure, Sauveterre, Saze et Villeneuve-les-Avignon), c'est la Région Occitanie qui met la main à la poche avec son « Pacte vert » et son « Pacte pour le Gard » (2022-2028). Il s'agit de financer des études préliminaires et





la réalisation de 2 pôles d'échanges multimodaux, à Roquemaure et Villeneuve-les-Avignon pour 54 364€.

Le Grand Avignon touche aussi des aides du FEDER (Fonds européen de développement régional – Europe) à travers la Région Sud, « pour aider les quartiers urbains dégradés » (150 000€ à raison de 25 000€ par an entre 2022 et 2027), et à travers la Région Occitanie, là aussi « pour promouvoir le rééquilibrage territorial en réduisant les disparités ».

Délibération n° 9, le compte de gestion de l'exercice 2022, avec une longue intervention-explication de Xavier Belleville. « C'est la partie la plus fastidieuse de ce Conseil Communautaire, je vais essayer de la rendre intéressante. D'abord le compte est bon, la gestion est saine malgré le contexte – crise sanitaire, inflation, explosion du coût de l'énergie, augmenta tion des taux, conflit en Ukraine – nous avons tenu le choc, les grands équilibres financiers ont été maintenus ».

Suit un power-point sur ce compte administratif avec d'abord les recettes : 366M€, en augmentation de + 4,1% alors qu'en 2019-2021 (COVID), elle n'était que de 1,1%. Côté dépenses : 343M€. Ce qui contribue à un désendettement de 23M€ avec un auto-financement brut qui se maintient à plus de 39M€.

11 décembre 2025 l



Ecrit par le 11 décembre 2025



Les élus communautaires lors de la séance plénière du lundi 26 juin 2023.

Au-delà des chiffres, ces investissements permettent d'équiper les 16 communes du Grand Avignon et de réussir la transition écologique. Exemples de projets majeurs structurants (à hauteur $13M \in I$), avec la construction des parkings-relais de St-Chamand et Agroparc $(5M \in I)$, la baisse des tarifs du réseau de transports en commun Orizo $(700\ 000 \in I)$, l'achat de nouveaux bus et de Baladines électriques $(5M \in I)$, le réaménagement de la Gare multimodale d'Avignon, la création de pistes cyclables aux Angles, au Pontet, à Morières, Avignon, Pujaut et Villeneuve. A propos de transports en commun, une fois de plus, Jean-Pierre Cervantes a enfourché son cheval de bataille, son credo de la gratuité. Notamment pour les scolaires. « Ce n'est pas parce que nous avons de la trésorerie que nous pouvons jouer aux vases communicants et passer d'une ligne budgétaire à l'autre, ce n'est pas si simple » a répondu le vice-président en charge des finances.

Autres aménagements prévus, une unité de méthanisation à la station d'épuration de Courtine (8,2M€), la modernisation des déchetteries d'Avignon et de Velleron, l'extension de consignes de tri pour valoriser





11 décembre 2025 l

Ecrit par le 11 décembre 2025

l'ensemble des emballages en plastique et papier. Sont prévues également des installations d'aires de compostage collectif dans chaque commune du Grand Avignon (4,6M€), l'extension des réseaux d'eau, d'assanissement et du pluvial (6,9M€) et la restauration des berges du Mourgon à Caumont et de la roubine de Cassagne au Pontet.

La liste s'allonge avec la réalisation de l'aire d'accueil de grand passage pour les gens du voyage à Avignon sud. « Entre le TGV, l'autoroute et l'aéroport, on ne peut pas dire qu'il s'agisse d'une aire d'accueil de qualité. Elle ne répond pas vraiment aux critères de sécurité, d'environnement et d'humanisme » regrette Mouloud Rezouali. L'élu en charge des finances acquiesce : « C'est mieux que rien mais ne ne peut pas s'en satisfaire, nous devons faire évoluer la situation ». Xavier Belleville continue avec l'extension de la pépinière d'entreprises Créativa (600 000€), l'adoption du PAT (Programme alimentaire territorial) pour 2,5M€ et enfin les subventions pour la culture (1,8M€).

Il a été question de l'opéra du Grand Avignon rénové pour une mise aux normes de l'accueil des personnes à mobilité réduite, du système électrique et de l'éclairage, de la climatisation, des loges, des fauteuils (puisque le public a grandi depuis 1847, date de son inauguration). « A mes yeux, c'est un service public de la culture » a dit Xavier Belleville, « D'où notre investissement important pour ce chantier qui a duré 4 ans et qui a coûté 26M€. Mais certains s'interrogent sur la programmation, heureusement, les recettes remontent, nous devons absolument retrouver un équilibre financier, nous sommes vigilants ». D'aucuns ont regretté qu'il attire trop peu d'habitants du Grand Avignon et beaucoup de spectateurs extérieurs au Vaucluse ». Réponse de l'élu « Je ne vais quand même pas demander un passeport à l'entrée ».

Avant de passer au vote, David Fournier a regretté le désengagement de l'Etat « Les dotations baissent alors que l'inflation explose, il faudrait qu'il y ait une péréquation entre les communes pauvres et les communes riches, que tous les habitants aient droit aux même services, aux mêmes aides ». « Hélas, on ne peut pas tout attendra de l'Etat » a conclu Xavier Belleville. La délibération a été votée à l'unanimité des 73 conseillers. Prochain session plénière : le 25 septembre.

Andrée Brunetti

Le Roquefort, le dernier rempart à la normalisation européenne du nutri-score ?

11 décembre 2025 |



Ecrit par le 11 décembre 2025



Après les laves linges et les réfrigérateurs, la normalisation européenne s'est attaquée à la classification des produits alimentaires, avec le fameux nutri-score. Même si aujourd'hui l'alimentation est devenue une question de santé publique, fallait-il en passer par là et mettre au piloris nos produits du terroir jugés trop salés, trop sucrés ou trop caloriques ?

La mise en œuvre à l'échelle européenne du nutri-score, en 2017, visait d'abord les produits alimentaires transformés et pas forcément nos quelques 800 produits locaux classés en AOP / AOC ou IGP. Mais les mystères des algorithmes de cette classification nous donnent des résultats bien étonnants. Les céréales pour le petit-déjeuner, ultra-transformées, obtiennent une meilleure note que notre Roquefort national. Un comble ! Ces produits qui font toute la fierté et l'identité de nos terroirs se trouvent ainsi sur la sellette.

Les céréales pour le petit-déjeuner, ultra-transformées, obtiennent une meilleure note que notre Roquefort national.

Il n'en fallait pas plus pour agiter tout le landerneau des producteurs et des défenseurs des terroirs. Même Carole Delga, la présidente de la région Occitanie, est montée au front. Totalement dans son rôle, elle a demandé que les fromages d'appellation d'origine ne soient pas soumis aux normes nutritionnelles



des produits industriels transformés. Il faut savoir quand même séparer le bon grain de l'ivraie.

Certains ayatollahs du nutri-score sont même allés sur le terrain politique en n'en faisant une question de lutte des classes. Avec d'un côté le bourgeois terroir, décomplexé et de l'autre les prolétaires condamnés à la malbouffe. Ainsi, au nom de l'égalité tous les produits doivent être soumis au même traitement, à la même classification. Il fallait oser.

Notre fameux melon de Cavaillon pourrait être jugé trop sucré

A vouloir trop de normes de classification on frise parfois le ridicule (voir chronique de la semaine passée). Ainsi notre fameux melon de Cavaillon, toujours en attente de sa classification IGP, pourrait être jugé trop sucré, alors que c'est justement cela qui le distingue (entre autres). Je ne vous parle même pas des cerises du Ventoux ou de Saint-Didier. Rien que d'en parler j'en salive. Non, on ne pas mettre tous ces productions uniques et issues des terroirs dans le même sac, avec de vulgaires paquets de chips industrielles ou des lasagnes congelés, fabriqués avec des lingots de viande à la provenance douteuse.

Certes l'étiquetage du nutri-score n'est pas obligatoire et reste encore volontaire. Mais jusqu'à quand ? Les lobby industriels sont à la manœuvre. Et les partisans de son obligation sont nombreux. Même si le discours officiel est de dire qu'il ne s'agit pas de proscrire ces aliments mais d'inciter à la modération, avons-nous besoin là encore qu'on nous tienne la main ?

Le Roquefort existait bien avant que le nombre d'obèses et le nombre d'accidents cardio-vasculaires n'explosent. Non ? Une époque formidable disais-je!

Programme 'Flexitanie' : recharger son véhicule grâce aux énergies renouvelables

11 décembre 2025 |



Ecrit par le 11 décembre 2025



En janvier dernier, l'<u>Ademe</u>, la <u>Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée</u> et <u>EDF</u> ont décidé d'étendre le programme 'Flexitanie' grâce à la nouvelle technologie de recharge intelligente V1G, qui permet de recharger sa voiture grâce au soleil et au vent d'Occitanie.

La commune de Villeneuve-lès-Avignon avait déjà servi de ville pilote pour ce programme qui ne proposait jusqu'alors la technologie V2G, qui permet de réalimenter un bâtiment, un quartier ou le système électrique grâce à l'énergie accumulée dans les batteries des véhicules électriques. 8 bornes V2G avaient été installées il y a 2 ans. Aujourd'hui, la Région Occitanie en compte 30 et représente donc la première région de France en termes de déploiement V2G.

« Le partenariat entre EDF, la Région Occitanie et l'ADEME, permet à notre territoire d'être pionnier en France dans l'utilisation de cette technologie innovante. »

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie



Maintenant, le programme 'Flexitanie' s'étend à la technologie V1G, qui permet de recharger sa voiture grâce aux énergies renouvelables. L'objectif de la Région est de déployer une centaine de bornes. Les premières ont donc été installées à Villeneuve-lès-Avignon. Elles devraient générer jusqu'à jusqu'à 20% d'économies sur la facture. « À l'horizon 2050, les technologies testées à Villeneuve-lès-Avignon, pourront équiper 40% du parc de véhicules en V1G et 20% en V2G, cela représentera une capacité de stockage équivalente à 10 tranches de centrale nucléaire, explique Sylvain Vidal, directeur Action Régionale Occitanie Groupe EDF. Le projet Flexitanie répond parfaitement à l'ambition de préparer la Région Occitanie à utiliser 100% des énergies renouvelables disponibles localement. »

V.A.

La ligne ferroviaire de la rive droite du Rhône sera inaugurée demain

11 décembre 2025 l



Ecrit par le 11 décembre 2025



La ligne ferroviaire de la rive droite du Rhône va reprendre du service ce lundi 29 août. Son inauguration, quant à elle, aura lieu demain.

À partir de ce lundi 29 août, la ville d'Avignon sera de nouveau reliée à la rive droite du Rhône par voie ferroviaire. Telle était <u>l'ambition de la Région Occitanie</u> qui, jusqu'ici, a investi un budget de 12,8 millions d'euros pour la conduite des études et la réalisation des travaux. L'ensemble du projet représente un investissement total de 100 millions d'euros. Fermée depuis un demi-siècle, cette ligne va reprendre du service, et son inauguration aura lieu demain, le dimanche 28 août, en présence de <u>Carole Delga</u>, présidente de la Région Occitanie, aux côtés des autorités ministérielles, des représentants de la SNCF ainsi que des collectivités et partenaires locaux.

Lors de cette journée, le train partira à 10h45 de la gare de Nîmes centre, pour arriver et repartir de la gare d'Avignon-centre à 11h20, puis pour faire une halte à celle de Bagnols-sur-Cèze à 11h45. Le train repartira de cette gare à 13h et s'arrêtera à celle de Pont-Saint-Esprit à 13h15, pour repartir à 14h45 afin de faire le chemin inverse et d'arriver à Nîmes à 16h06. À partir de lundi, il devrait y avoir 10 trains par jour, dont 4 qui feront les aller-retours entre Pont-Saint-Esprit et Avignon, et 1 qui fera l'aller-retour entre Pont-Saint-Esprit et Nîmes.

Si pour l'instant seulement ces 4 gares seront desservies, 6 devraient s'ajouter à partir de 2026 :



Marguerittes, Remoulins/Pont du Gard, Aramon, Villeneuve-lès-Avignon, Roquemaure/Tavel, et L'Audun-l'Ardoise. À terme, la Région Occitanie espère transporter 200 000 voyageurs par an sur cette ligne en rive droite.

Tout le monde est invité à venir fêter ce grand événement. À 11h30 sur le parvis de la gare de Bagnols-sur-Cèze, il y aura une dégustation de produits locaux dans une ambiance festive assurée par DJ Albass. Et à 13h, à la gare de Pont-Saint-Esprit, les producteurs locaux vous accueilleront dans une ambiance musicale avec la fanfare 'La Tête dans l'Cuivre'. Pour prendre part aux festivités, il faut vous inscrire au préalable via la formulaire en ligne.

V.A.

La Région Occitanie montre la voie (ferrée) en Avignon

11 décembre 2025 |



Ecrit par le 11 décembre 2025



Située au cœur d'une étoile ferroviaire quasiment sans équivalent en France pour une agglomération de cette taille, Avignon va de nouveau être reliée à la rive droite du Rhône par le rail à partir du 29 août prochain. Carole Delga, présidente du Conseil régional d'Occitanie est venue en personne pour annoncer la remise en service de cette ligne fermée aux voyageurs du Gard rhodanien depuis 1973.

1973, c'était la date du premier choc pétrolier. Une période qui aurait dû déjà nous alerter sur la réalité des énergies fossiles. A l'époque pourtant, le 'tout-voiture' était encore de mise et c'est donc en 1973 que la ligne de la rive droite du Rhône dans le Gard a été fermée aux voyageurs. Depuis, notre planète a été rattrapée par la crise climatique et les réalités d'hier ne sont plus les vérités d'aujourd'hui. Face à ces défis climatiques et de mobilité, la Région Occitanie a fait le choix de miser à fonds sur le ferroviaire.

« Je me suis toujours battue pour le train, insiste <u>Carole Delga</u>, présidente du Conseil régional d'Occitanie. Pour les trains à grande vitesse, qui désenclavent nos territoires et pour les trains du quotidien qui facilitent la vie. »

11 décembre 2025 |



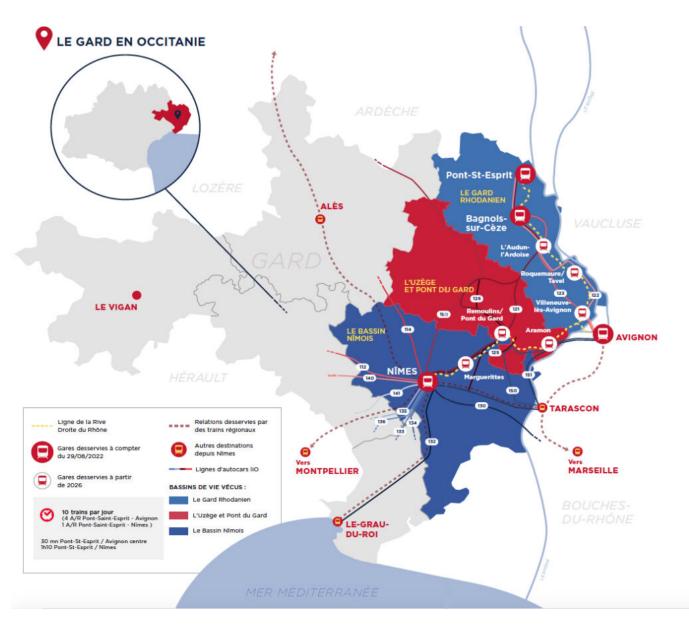
Ecrit par le 11 décembre 2025



Le TER Lio d'Occitanie lors des essais et de la présentation en gare-centre d'Avignon.

A l'heure où se profilent les réaménagements sur les allées de l'Oulle ainsi que la réduction du trafic sur les ponts Daladier et de l'Europe, entre Gard et Vaucluse, afin de donner la priorité aux transports en commun de la Communauté d'agglomération Grand Avignon, cette ouverture devrait faciliter la vie de nombreux 'navetteurs' du Gard rhodanien travaillant sur le bassin de vie de la cité des papes. Et cela concerne beaucoup de monde selon l'Insee qui, a rattaché l'an dernier, 15 communes gardoises, soit près de 58 000 habitants (bien davantage que des villes comme Agen, Castres, Albi et sur les talons de Montauban) ainsi que près de 447 000 habitants et 225 000 emplois en tenant compte de l'intégralité de la proximité du 2^e bassin industriel d'Occitanie au 82 kilomètres de ligne rouvertes.

Ecrit par le 11 décembre 2025



100 M€ d'investissement pour un objectif 200 000 voyageurs par an

Dans un premier temps, la nouvelle ligne proposera 5 allers-retours quotidiens entre Pont-Saint-Esprit et Avignon, dont un qui sera prolongé jusqu'à Nîmes. Depuis Pont-Saint-Esprit, le temps de trajet pour rejoindre Avignon-Centre sera de 30 minutes, puis de 40 minutes supplémentaires jusqu'à Nîmes. Le train desservira les communes de Pont-Saint-Esprit, Bagnols-sur-Cèze, Avignon-Centre et Nîmes-Centre. Les premiers départs auront lieu de la cité des papes à 6h37 pour une arrivée à Pont-Saint-Esprit à 7h06 pour le retour. Dans l'autre sens : départ de Pont à 7h03 et arrivée en gare-centre à 7h35. Le soir, le dernier trajet sera affiché d'Avignon à 19h07 pour un terminus en terre spiripontaine à 19h35. A l'inverse : départ de Pont à 20h16 pour un retour dans la cité des papes à 20h46.

Le tout connecté avec une nouvelle offre de bus devant assurer une complémentarité avec le train,



notamment pour la ligne 122 (Pont-Saint-Esprit/Avignon) et la ligne 121 (Pont-Saint-Esprit/Nîmes). Elles desservent respectivement 12 et 28 communes et proposent chacune environ 15 allers-retours par jour permettant ainsi une desserte fine du territoire. De plus, afin que la complémentarité soit totale et pour que les usagers bénéficient du service le plus utile qui soit, l'agglomération du Gard Rhodanien a également adapté ses dessertes de bus pour assurer la connexion avec les TER d'Occitanie. A terme, la Région espère transporter 200 000 voyageurs par an sur cette ligne en rive droite.

« Un gain de 40% par rapport à un trajet en voiture. »

« Aujourd'hui, la demande est clairement entre Pont-Saint-Esprit et Avignon, explique <u>Jean-Luc Gibelin</u>, vice-président aux mobilités pour tous et infrastructures de transports de la Région. Nous verrons ensuite à l'usage s'il y a besoin d'augmenter la fréquence vers Nîmes. »

Par la suite, les gares de Laudun-l'Ardoise, Roquemaure-Tavel, Villeneuve-lès-Avignon, Aramon et Marguerittes seront réaménagées, en créant notamment des quais là où ils n'en subsistent plus aujourd'hui, afin de proposer de nouveaux arrêts supplémentaires en les transformant en PEM (Pôle d'échanges multimodal) pour une réouverture complète en 2026.

« Porte d'entrée à la fois de la région Occitanie et de la Provence occitane, Pont-Saint-Esprit disposera désormais d'une liaison directe avec les deux plus grandes villes du Gard et du Vaucluse, qui sont aussi deux pôles économiques et touristiques majeurs (ndlr : Nîmes et surtout Avignon où cette zone est davantage connectée qu'avec le chef-lieu du Gard), se félicite Claire Lapeyronie, maire de Pont-Saint-Esprit et 1re vice-présidente de l'Agglomération du Gard rhodanien chargée des Mobilités, conseillère régionale d'Occitanie.

L'ensemble représente un investissement total de 100M€ pour l'ensemble du projet dont 12,8M€ ont déjà été mobilisés à ce jour par Occitanie pour la conduite des études et la réalisation des travaux qui ont permis cette réouverture. A terme, la Région espère transporter 200 000 voyageurs par an sur cette ligne en rive droite.

Une chance pour Avignon

Comme <u>le soulignait tout récemment dans nos colonnes Cécile Helle</u>, la maire d'Avignon, la cité des papes dispose d'une étoile ferroviaire permettant une desserte à nulle autre pareille pour une ville de cette taille (2 gares, dont une gare TGV, et des axes de desserte arrivant des 4 points cardinaux). Et si Avignon bénéficie, avec cette ligne en rive droite de la première ouverture de ligne en France depuis 2016, celle d'avant concerné déjà la gare-centre de la cité des papes. Ainsi, après près de 80 ans de fermeture, les 27km de la ligne Carpentras-Avignon ont été rendus aux voyageurs en 2015. De quoi marquer la grande revanche des transports collectif au dépend des modes de déplacement individuels. Cette nouvelle ligne ne sera donc pas de trop pour amortir l'étranglement du trafic sur les ponts d'accès entre Occitanie et la région Sud au niveau d'Avignon.



Après Carpentras-Avignon en 2015 (ici arrivée en gare de Monteux lors des tests), Avignon va accueillir à partir du 29 août une nouvelle ligne la reliant principalement à Pont-saint-Esprit, puis à partir de 2026 à Villeneuve-lès-Avignon, Roquemaure ou bien encore Aramon). Une première en France depuis 2016.

Des tarifs les moins chers de France

« La SNCF dit que les trains d'Occitanie sont les moins chers de France », poursuit la présidente du Conseil régional. Dans cette logique, la tarification des trains entre Pont-Saint-Esprit et Avignon sera unique et progressive selon un principe de paliers kilométriques (voir tableau ci-dessous). Pour garantir une complémentarité d'usage totale entre le train et le car, une tarification adaptée à cette réouverture anticipée est mise en place sur la ligne de la rive droite du Rhône, avec des billets de trains qui seront aussi valables à bord des cars Lio pour les abonnés.

 Jusqu'à 20 km : 3 € De 21 km à 40 km : 6 € Au-delà de 40 km : 9 € 	Billet unique pour les trains (Plein tarif)	Abonnement annuel FréquenciO', coût par mois * (Tout Public)	Offres jeunes, seniors, demandeurs d'emploi
Pont-Saint-Esprit – Bagnols-sur-Cèze	3 €	15,40 €	Application des bas tarifs du réseau liO (voir ci- dessous).
Bagnols-sur-Cèze – Avignon-centre	6€	34,30 €	
Pont-Saint-Esprit – Avignon-centre	9€	43,45 €	

^{*} Après prise en charge employeur



Par ailleurs, lors du lancement de la ligne une offre événementielle sera proposée pendant un mois. Du 29 août au 29 septembre, tous les trains circulant sur cette ligne seront proposés au tarif de 1€ par trajet pour tous les voyageurs.

Politique tarifaire incitative

En marge de cette présentation, la Région a aussi annoncé la mise en place d'une nouvelle mesure tarifaire destinée aux seniors fonctionnant selon le principe : plus je voyage, moins je paie. Proposée sous le nom '+ = -', cette formule utilise une application mobile 100% dématérialisée qui permet notamment de reconnaître automatiquement les gares de départs et d'arrivée et prélève aussi le coût du déplacement.

L'offre de la Région est aussi particulièrement incitative pour les jeunes avec le succès de l'expérimentation de '+ = 0' permettant aux jeunes de 18 à 26 ans de bénéficier de la gratuite du transport à partir du 11e trajet mensuel à bord des trains Lio. Le tout couplé à la mise en place d'un compte mobilité crédité au gré des trajets, une sorte de cagnotte accumulant les voyages sans limitation de date pour les utiliser. Lancée en septembre 2021, <u>le dispositif</u> compte déjà 35 000 inscrits.

Le train comme outil d'aménagement

« Cette réouverture est le résultat d'une bataille collective alors qu'on nous disait que c'était impossible, rappelle Carole Delga. C'est également le fruit d'une détermination sans faille de la Région qui nous a permis de gagner 3 ans alors que l'échéance envisagée était 2025. En Occitanie, nous croyons au train. Le train comme outil d'aménagement des territoires, comme levier d'attractivité et de vitalité, et bien sûr comme chaînon essentiel aux mobilités du quotidien à l'heure où la crise climatique impose plus que jamais une remise en question de nos modes de déplacement. Cette première réouverture de ligne en Occitanie doit conforter notre ambition régionale pour le développement du ferroviaire. Bientôt, d'autres suivront, comme la ligne Montréjeau-Luchon en Comminges, qui verra circuler les premiers trains à hydrogène de France, ou encore la ligne Alès-Bessèges dans les Cévennes. »

« Je veux des trains partout. »

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie

« Je veux des trains partout, martèle la présidente d'Occitanie. Cette bataille du rail est essentielle pour décarboner nos déplacements face à l'urgence climatique mais aussi pour bénéficier de transports en commun moins chers et préserver ainsi le pouvoir de vivre des habitants. C'est encore plus urgent à l'heure où le prix des carburants s'envole. »

La Région s'est fixé d'atteindre les 100 000 voyageurs par jour d'ici 2030. Pour cela, elle est déjà la seule région française à avoir retrouvé une fréquentation supérieure à fin 2019 (année de référence hors Covid). À fin juin 2022, elle enregistrait même une hausse de 8% de la fréquentation des trains Lio par rapport à cette date. Preuve d'un engouement pour le rail 228 962 billets à 1€ ont été vendus durant les week-ends dejuin 2022, soit une augmentation de 58% par rapport à 2021.

11 décembre 2025 l



Ecrit par le 11 décembre 2025



De l'aveu de la SNCF, la Région Occitanie est la région la moins chère de France pour accéder aux TER, notamment grâce à des offres particulièrement attractives à destination des jeunes et des seniors. © Boutonnet Laurent-Région Occitanie

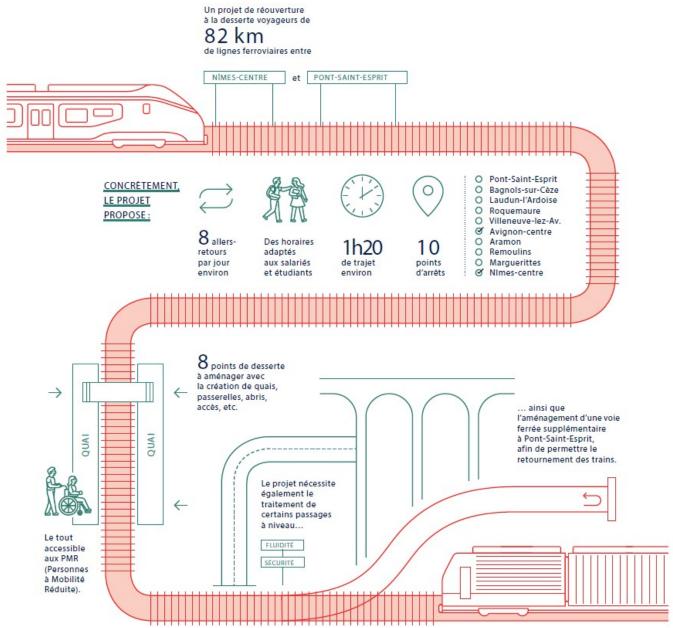
Delga et Wauquiez 'courcircuite' Muselier sur la ligne PLM?

« L'intérêt porté aux trains du quotidien a fait émerger plusieurs projets sur la rive droite du Rhône, rappelle la Région Occitanie. En effet, la Région Aura (Auvergne-Rhône-Alpes) et SNCF Réseau ont lancé des études sur la réouverture aux voyageurs de la ligne entre le Teil (Ardèche) et Romans-sur-Isère (Drôme) via Valence TGV et Valence-Ville. L'étude préliminaire entre Le Teil et Romans prévoit à l'horizon 2028 7allers-retours quotidiens soit 14 trains par jour, et la desserte des gares de Romans, Valence-TGV, Valence-Ville, Livron, Le Pouzin, Cruas et le Teil. Les deux projets, bien que géographiquement distincts et à des stades d'avancement différents, s'inscrivent dans une même logique de réouverture de cet axe à la desserte de voyageurs. Ainsi, les deux régions ont convenu de travailler conjointement afin de faire avancer ces deux projets de manière concertée pour faciliter la connexion des territoires et les déplacements des habitants au quotidien. »

Des projets qui s'inscriraient en parallèle (voir en concurrence ?) des voies existantes le long de la Vallée du Rhône reliant déjà Marseille à Bollène pour ensuite rallier Lyon via l'axe PLM (Paris-Lyon-Marseille).



Ecrit par le 11 décembre 2025



La réouverture de la ligne Pont-Saint-Esprit/Avignon en chiffres.